

COMMISSION LOCALE
DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la réunion du 06 mars 2017

(Administration communale d'Aywaille)

Présents : MM. R. PARMENTIER, A. HOCQUET, Ph. MATHIEU, M. BARTHOLOME, E. PREUD'HOMME, J-M. DECLERCQ, G. GROLET, Mme C. BONESIRE, P. CARPENTIER, membres effectifs;
MM. J. BIEUVLET et F. TIRIONS, membres suppléants;
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire.
Mme A. EVRARD, agent de développement local (GREOVA).

Excusés : M. Ph. DODRIMONT - Président de la CLDR.
M. D. COUVREUR, membre suppléant,

La séance débute à 20h10.

Il est d'abord annoncé que le Bourgmestre en titre, Monsieur DODRIMONT, est empêché par une autre réunion. C'est Madame BARTHOLOME qui animera essentiellement la réunion.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion interCLDR Aywaille-Sprimont du 22 décembre 2016

Le PV est approuvé sans aucun commentaire, si ce n'est l'espoir de renouveler prochainement ce type de rencontre intercommunale.

2) Approbation du rapport annuel de l'ODR et de la CLDR 2016

La réunion consiste en la lecture de ce rapport par Madame BARTHOLOME. Certains points/projets au fil de la lecture feront l'objet d'une attention plus particulière, tels que :

- **1.1. Etat d'avancement de la Maison de village et de services de Nonceveux**

60 % des travaux ont désormais été effectués. Il est rappelé aux membres la situation financière difficile de l'entrepreneur qui justifie la lenteur des travaux depuis trop d'années et leur réexplique la malheureuse impossibilité de faire appel à un nouvel entrepreneur. En cause, la difficulté d'en trouver un acceptant de se porter garant pour l'ensemble des travaux. Même si l'avancée des travaux est encore trop lente par rapport au souhait communal, il est annoncé que deux ou trois factures oscillant entre 30 000 et 40 000 euros ont déjà été payées. Les chiffres sont en effet encourageants : 644 576, 66 euros ont déjà été engagés sur les 958 400 euros attribués au projet.

Au fil des commentaires des membres concernant la suite des travaux (aménagements intérieurs), Madame BARTHOLOME rappelle le renoncement au subside obtenu par la commune auprès du PwDR. Toujours en cause, le non-respect du planning des travaux par l'entrepreneur. Il est précisé en fin de réunion que la Commune sera attentive à des éventuels appels à projet pour la suite des travaux (aménagements intérieurs).

- **1.4 Nouveau projet d'aménagement d'Aywaille dans sa globalité (N633 - Centre-ville - Parc communal et *Heid des Gattes*)**

Concernant le centre-ville, le test du nouveau plan de circulation est toujours actif et semble toujours aussi bien fonctionner. Un auteur de projet a été désigné ; c'est la nécessité des travaux d'égouttage qui pose surtout problème : il faut rendre efficiente à 100% la liaison jusqu'à la station d'épuration. Il est stipulé qu'un reliquat du subside bloqué à 2 millions d'euros par le ministre pour l'aménagement d'Aywaille dans sa globalité – bien qu'essentiellement consacré au réaménagement de la voirie de la N633/Porallée - pourrait finalement être attribué à l'aménagement plus convivial du centre-ville. Mais la commune sait qu'il ne s'agirait que d'un petit reste malheureusement insuffisant (les travaux prévus à la Porallée s'annonçant d'une ampleur onéreuse, et ce malgré l'économie qui consisterait à minimiser la prise en largeur des travaux de la N633). Monsieur BIEUVLET rappelle aux membres le projet de réaménagement de l'axe N633 (axe sortie Remouchamps/Porallée, en passant par deux ronds-points à aménager aux niveaux du Delhaize et du GB; bornes semi-franchissables ; deux bandes, bande de milieu ; réutilisation des parkings en biais déjà existants devant les magasins ; extension du parking de l'Abbaye en sens montant dont on pourra faire le tour – 26 places en épi ; éclairage prévu).

Aucun chiffre n'a encore été fourni à cet effet par la Région Wallonne, mais il est souhaité pour la fin du mois de mars qu'une estimation soit faite afin de pouvoir chiffrer les parts du subside des 2 millions d'euros qui seraient respectivement accordées à la N633 et au centre-ville. Pour pallier le trop faible financement – attendu - des aménagements du centre-ville par ce reliquat des 2 millions d'euros, Monsieur BIEUVLET précise que des fonds propres communaux ainsi que d'autres sources de financement pourraient venir gonfler le budget à y octroyer : la commune souhaite en effet qu'une demande de convention de faisabilité soit introduite auprès du Développement Rural (RW) et soit idéalement acceptée avant l'échéance du PCDR en mars 2018. Maintenant que l'auteur de projet est désigné, afin de préciser le budget global des différents travaux et de connaître la part qui incomberait éventuellement au Développement Rural, une réunion est prévue le 15 mars entre la Commune, l'AIDE et la SPW DGO1.

Enfin Madame BARTHOLOME rappelle que le projet d'aménagement du parc communal et de la *Heid des Gattes*, proposé dans le cadre d'un appel à projet du PwDR, n'a malheureusement pas été retenu. Aucun autre subside ne peut actuellement remplacer ce financement.

- 1.3. Liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes

Ce projet est actuellement figé. Monsieur BIEUVLET précise qu'il est attendu que la *Maison du Tourisme OVA* œuvre à cet effet (mais le GAL est aussi figé pour le moment).

Bien que le ministre (RW) ait fait faire un plan afin d'élargir le *Ravel* en Wallonie (par exemple entre Durbuy et Comblain-au-Pont), Monsieur BIEUVLET a bien conscience que les finances de la Région Wallonne ne financeront pas le *Ravel* partout (pas le long de l'Amblève à Aywaille). Un membre précise et déplore qu'un gros financement de la RW a pourtant bien été accordé dans la vallée de l'Ourthe, à savoir qu'un *Ravel* a carrément été aménagé non pas le long d'un mais des deux bords de la rivière.

Monsieur BIEUVLET, pour pallier ce manquement de la RW, précise qu'un fonds communal pourrait être octroyé non pas à la création d'un *Ravel*, mais tout de même à une liaison cyclo-pédestre, arguant de l'intérêt central touristique et économique de la commune d'Aywaille. En effet, un nouveau concept issu de la Hollande et de l'Allemagne consiste depuis un an à installer des « *points-nœuds* » pour cyclistes en OVA : à Esneux, Sprimont et dans d'autres communes avoisinantes tout un parcours s'est en effet créé rien qu'avec ces « *points-nœuds* », simplement indiqués par des panneaux directionnels à chaque carrefour, où il est dès lors possible de changer de direction. Madame BARTHOLOME précise en outre que ce grand réseau de promenades cyclo-pédestres séduit beaucoup le tourisme familial adepte du vélo électrique, qui peut facilement repérer des haltes utiles : restaurants, commerces, etc. Ce projet « *points-nœuds* » qui tient à cœur à la commune devrait aussi émerger dans l'entité d'Aywaille dès le printemps prochain. Malgré l'enthousiasme communal, un membre précise tout de même qu'il ne s'agit que d'un aménagement minimal.

- **1.5. Constitution du *Plan Communal d'Aménagement Dérégatoire (PCAD) pour le Domaine du Mont d'Amblève***

Madame BARTHOLOME précise que le projet est figé, faute de nouvelles de la RW et du CoDT.

- **2.3. *Plan Communal de Développement de la Nature***

Monsieur BIEUVLET tient à saluer le travail du groupe de travail « *Sentiers et Promenades* », qui a identifié chaque fontaine de l'entité. Il encourage les membres du GT à poursuivre leur projet quant à la mise en valeur de ces « points de culture », qui pourraient, de manière plus ambitieuse, faire l'objet d'une « *Balade des fontaines* » (il stipule que l'installation de plaques didactiques auprès des fontaines pourrait être en partie prise en charge par le GREOVA). Au regard de la richesse culturelle d'Aywaille (légendes, etc.) sous-exploitée et afin de remettre au goût du jour ce patrimoine caché/perdu, il invite les membres à faire appel au soutien de l'Echevin de la Culture. Un membre précise néanmoins que si la création d'une telle promenade est en effet à envisager, ces fontaines ne présentent pas un réel intérêt en matière de faits historiques.

Ce même membre précise ensuite qu'il existe un sérieux besoin d'intervention des ouvriers communaux pour la restauration du petit mobilier des promenades et l'entretien des sentiers, et ce même en connaissance de cause du budget communal limité à cet effet. Des attentions spécifiques sont à porter sur :

- La *Fontaine de Ville-au-Bois* (en fonte, cassée. L'échevin a demandé au GT d'introduire à cet effet une demande de financement car sa restauration nécessite un savoir-faire particulier). L'exemple du beau travail de restauration de la *Fontaine Paradis* est cité.
- L'état pitoyable de la *Balade du ThierBosset* (photos à l'appui d'un des membres) justifie une nécessité de l'entretenir rapidement. Il est rappelé que cette balade comporte trois points de vue remarquables (sur Aywaille, sur la rue du Chalet et sur le hameau de Dieupart) et que vu l'ampleur du travail, les membres du GT ne pourront y parvenir sans l'aide des ouvriers communaux (un des membres a déjà balayé 30 des 60 marches recouvertes d'une couche de 5 cm de boue). Certains arbres devraient aussi être éliminés.
- A *Marcellin la Garde* (Remouchamps), près du kiosque, il existe un banc en pierre datant de 1930, mais il est impossible de s'y asseoir tant il est noyé par la végétation. Le travail du GT ne suffira pas ; une collaboration communale est donc souhaitée.

Concernant l'avenue Marcellin La garde, Monsieur BIEUVLET annonce que des travaux de voirie de la RW y commenceront au printemps ; les panneaux disgracieux interdisant d'y stationner (suite au danger du mur à réparer qui s'affaissait sur le trottoir) seront enfin retirés afin de rendre au lieu un aspect plus esthétique.

Les membres sachant que le subside communal ne sera pas suffisant, annoncent qu'ils s'appêtent à mettre « la main au sécateur » pour les petits travaux dont ils peuvent se charger eux-mêmes. Monsieur BIEUVLET note quant à lui le besoin de faire intervenir les ouvriers communaux.

- **Conclusion**

Endéans les trois ans, et idéalement mars 2018, la priorité parmi les trois projets en cours (1.4 Centre de l'entité ; 1.3 Liaison cyclable et 1.5 Centre des espèces piscicoles) sera donnée à l'aménagement du centre-ville (1.4).

Les membres approuvent le rapport annuel 2016.

3) Divers

Des questions relatives aux points précédents (*cf. supra*) sont posées : demande de détails quant au parking sur la N633 et quant à la suite des travaux de Nonceveux.

La séance se termine à 20h45.